

**EXTRAIT du  
REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**Séance du 5 novembre 2024**

Présidence de Monsieur Bernard COMBES, Maire

L'an deux mil vingt-quatre et le cinq novembre à 18 heures le Conseil Municipal de la Ville de TULLE, légalement convoqué, s'est réuni dans la salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur Bernard COMBES.



**N° 10**

**Etaient présents :** M. Bernard COMBES, Maire, M. Jacques SPINDLER, Mme Sylvie CHRISTOPHE, M. Michel BOUYOU, M. Fabrice MARTON, Mme Sandy LACROIX, Mme Christiane MAGRY-JOSPIN, M. Stéphane BERTHOMIER, Maires - Adjointes, M. Pascal CAVITTE, M. Michel BREUILH, Mme Yvette FOURNIER, Mme Christine BUISSON-COMBE, M. Yvon DELCHET, Mme Ayse TARI, M. Patrick BROQUERIE, M. Gérard FAUGERES, Mme Zohra HAMZAOU, M. Serge HULPUSCH, Mme Christine DEFFONTAINE, M. Clément VERGNE, M. Sébastien BRAZ, M. Raphaël CHAUMEIL, Mme Anne BOUYER, M. Henry TURLIER, Mme Micheline GENEIX, M. Pierre DESJACQUES, M. Dorian LASCAUX soit 27 Conseillers municipaux formant la majorité des membres en exercice.

**Etaient représentés :** Mme Stéphanie PERRIER par M. Serge HULPUSCH, M. Jérémy NOVAIS par M. Stéphane BERTHOMIER, Mme Ana-Maria FERREIRA par M. Michel BOUYOU, Mme Christèle COURSAT par M. Bernard COMBES, Mme Aïcha RAZOUKI par Mme Sandy LACROIX.

**Etait absent :** M. Grégory HUGUE.

Monsieur Clément VERGNE remplit les fonctions de secrétaire de séance.

---

**Cité de l'Accordéon et des Patrimoines – Enrichissement des collections –  
Acquisition d'un médaillon « manufacture impériale d'armes de Tulle 1868 »**

Le Conseil municipal,

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
- Vu le Budget communal,
- Considérant que la Cité de l'Accordéon et des Patrimoines conserve l'ensemble du patrimoine en lien avec l'histoire de la manufacture d'armes,
- Considérant que la Cité a eu l'information du passage en vente aux enchères samedi 21 septembre d'un médaillon à l'effigie de Napoléon III portant l'inscription « *Manufacture Impériale d'armes de Tulle 1868* »,
- Considérant que ce médaillon, référencé dans le catalogue de vente comme provenant de l'entrée de la manufacture d'armes de Tulle, a retenu l'attention du musée et motivé son acquisition,
- Considérant que la Commission d'acquisition des Musées de Nouvelle-Aquitaine en date du 19 septembre 2024 a donné un avis favorable à cette acquisition,
- Considérant que, s'agissant d'un élément de décor de la manufacture d'armes, l'association des Amis du Patrimoine de l'Armement de Tulle a souhaité contribuer à cette acquisition à hauteur de 250 euros,

Après en avoir délibéré, approuvé à l'unanimité

**1 - Approuve** l'acquisition, pour un montant de 850 euros, hors frais de vente, d'un médaillon circulaire en bronze (41 cm) à l'effigie de Napoléon III portant la signature du fondeur Jacques Marckert et l'inscription « manufacture impériale d'armes de Tulle 1868 ».

**2 - Autorise** Monsieur le Maire ou son représentant à signer tous les documents à intervenir dans le cadre de cette acquisition.

**3 - Les écritures comptables** en résultant seront inscrites au Budget de la Ville.

**4 -** La présente délibération peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif qui peut être saisi par l'application Télérecours citoyen accessible sur le site [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr).

Le Maire,  
  
Bernard COMBES

Le secrétaire de séance

Clément VERGNE



Transmis au Contrôle de Légalité le : 06 NOV. 2024  
Date et ref de l'accusé de réception : 06 NOV. 2024

D10 - 05M2024

Transmis au contrôle de Légalité le : 06 NOV. 2024  
Date et Réf. de l'accusé de réception : 06 NOV. 2024  
D10 - 05M2024